

Radio Alfarouk de Tombouctou (Photo Saïdou TRAORE)

Étude exploratoire

État de lieux des radios du Nord du Mali

Mai 2013
Réalisée par
URTEL

Table des matières

Introduction	4
Objectifs de l'étude.....	6
Méthodologie.....	6
I- Paysage médiatique au Mali	7
II- États des radios du Nord	9
Équipements et matériel	11
Sources de financement	16
Organisation et gestion.....	18
Charges de fonctionnement	21
Les programmes et leur impact	21
Principales difficultés de fonctionnement.....	23
Programmes et normes professionnelles	24
Matériel et technique.....	24
Économie.....	25
Formation.....	25
Recommandations	26
Conclusions	26
Annexes	28

Sigles et abréviations

AQMI	Al Quaïda dans le Maghreb islamique
ARCOM	Association des radios communautaires
BBC	British Broadcasting Corporation-,
DW	Deutsch Welle
EDM. S. A.	Énergie du Mali
Fig. :	Figure
FM	Modulation de Fréquence
IMS	International Medias Support
km²	Kilomètre Carré
MNLA	Mouvement national pour la libération de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest
N°	Numéro
ORTM	Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali
P-RM	Présidence de la République du Mali
RFI	Radio France Internationale
TDM	Télédiffusion du Mali
URTEL	Union des Radios et Télévisions libres du Mali
VOA	Voice of America (Voix de l'Amérique)

Introduction

Le Mali se situe entre deux zones géographiques et stratégiques distinctes, l'espace sahélo-saharien et l'Afrique subsaharienne. Avec 14 517 176 habitants (2009) sur une superficie de 1 240 024 Km², la population est composée de différents groupes ethniques, dont les principaux sont les Bambaras, Bobos, Bozos, Dogons, Khassonkés, Malinkés, Miniankas, Peuls, Sénoufos, Songhaïs, Touareg...

Le français est la langue officielle, mais les populations parlent, lisent et écrivent majoritairement les langues nationales dont le bambara est le plus utilisé (80 %). L'islam est la principale religion pratiquée au Mali (90 %), catholicisme et protestantisme, animisme se partagent les 10 % de pratiquants restants.

La démocratie malienne s'est construite en cultivant la liberté d'expression par la libéralisation des ondes. Après la chute du régime de Moussa Traoré en 1991, le Mali a vu l'émergence des radios privées dites de proximité.

On estime, ainsi, qu'à partir de 1994, près de 90 % de la population malienne s'informent à partir de la radio. Cela s'explique par le fait que le pays compte environ 70 % d'analphabètes et la tradition de l'oralité y est fortement ancrée. Les postes récepteurs sont relativement accessibles à toutes les bourses et les programmes sont diffusés dans les langues du terroir. Toutes choses qui expliquent le développement exponentiel des radios sur l'ensemble du territoire. Selon les statistiques officielles, on compte aujourd'hui près de 500 autorisations de création de radios délivrées, faisant du Mali un pionnier en Afrique de l'Ouest.

L'importance de la radio est mise en évidence par le rôle qu'elle joue, en général, et spécifiquement pendant les conflits. Ce qui donne au « *quatrième pouvoir* » malien une portée singulière pour une jeune démocratie.

Depuis janvier 2012, une crise institutionnelle et sécuritaire a secoué le pays. Le 17 janvier 2012, des rebelles touaregs du Mouvement national pour la libération de l'Azawad et des groupes islamistes d'Ançar Dine, Al Quaïda dans le Maghreb islamique (AQMI), du Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) déclenchent une guerre dans le nord du pays. Ils vont occuper les 2/3 du pays au nom d'une revendication d'autonomie et d'indépendance et de l'islam. Le chaos qui a régné dans le nord du Mali pendant un an a fortement limité l'accès à l'information. Le putsch du 22 mars 2012 a porté à son tour, un coup dur aux médias et à la situation de modèle régional pour la liberté de presse et d'expression. À cet effet, il convient de modérer cette vision d'une liberté totale accordée aux radios maliennes.

Les conséquences ont été énormes avec des mutilations, déplacés, exactions, des violations des libertés fondamentales. Ils étaient estimés à plus de 200 000 déplacés au sein du Mali. Des familles entières avaient quitté leur maison, leur village pour se réfugier plus au sud dans une autre région du pays. Des centaines de milliers d'autres s'étaient déplacées loin de leurs foyers, de leurs communautés et de leurs ménages.

Plusieurs journalistes, animateurs et techniciens de radio de Gao, Tombouctou et Kidal avaient fui ces zones occupées pour se réfugier à Bamako ou dans des pays voisins. Il en résultait un manque d'informations sur la situation exacte sur le terrain.

Pendant cette année 2012, plusieurs journalistes ont été victimes d'agression et d'atteinte à leur intégrité physique. Les stations de radio ont payé un lourd tribut dans les zones occupées par les indépendantistes du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), djihadistes (Ane Çar dine, Mujao...). Plusieurs radios de proximité et les antennes régionales de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali (ORTM) à Tombouctou, Gao, et Kidal ont été détruites complètement. Le personnel de l'ORTM avait été redéployé dans les stations des régions du sud.

Grâce à l'intervention militaire de la communauté internationale, notamment des Armées française, tchadienne, ouest africains à la demande des autorités maliennes, les groupes islamistes ont été arrêtés dans leur marche sur les régions du sud. Depuis janvier 2013, avec la reprise progressive des villes occupées, l'espoir renaît chez les communautés. Les attentes envers les radios de proximité deviennent de plus en plus pressantes. D'elles, il est attendu un rôle important dans l'information et la sensibilisation des populations qui ont connu des périodes de brimades, de frustration, d'errements...

Comment établir une collaboration entre les radios affectées par les crises et les différents partenaires autour d'une meilleure diffusion des programmes d'accompagnement des communautés sans disposer d'informations sur leurs potentiels technique, organisationnel et capacités actuelles de production ? Quelles sont les faiblesses dans le fonctionnement de ces radios ? Le déplacement de journalistes et la destruction de radios ont-ils entraîné une « déprofessionnalisation » du secteur radiophonique dans le nord ? La production radiophonique souffre-t-elle aujourd'hui d'un manque de moyens et de savoir-faire ? Les radios locales s'efforcent-elles de propager les conseils et les innovations utiles aux populations ? Les radios de proximité cherchent-elles à véhiculer un message d'appartenance et de prise de conscience citoyenne forte ?

C'est cette perspective qui justifie la présente la réalisation d'une étude qui vise à faire l'état des radios du Nord Mali après les périodes de crise. Cette initiative de l'Union des Radios et Télévisions libres du Mali (URTEL) en partenariat avec International Medias Support (IMS) cherche à définir la situation de référence de la couverture radiophonique et à rétablir/restaurer la parole aux communautés.

Objectifs de l'étude

Il s'agit d'élaborer un document de base définissant les caractéristiques des radios de proximité avant et après la crise. L'étude vise à produire un document d'information et d'orientation aux partenaires dans le cadre de leurs interventions en faveur de la radio et son utilisation. Spécifiquement, elle vise à :

- ✓ déterminer le niveau des équipements et infrastructures (la qualité des installations et du matériel utilisé, types de matériels fonctionnels ou détruits...)
- ✓ la participation du public (clubs d'auditeurs, la communication/couverture pour les personnes déplacées internes, informations sur les types de contenu important pour la survie, la sécurité alimentaire, les questions politiques).
- ✓ Faire le point des ressources humaines (personnel présent, ceux qui ont quitté la profession, types de choc vécu)
- ✓ Élaborer une grille de proposition de solutions aux problèmes identifiés.

Méthodologie

Les termes de référence de la présente étude définissent une première phase au cours de laquelle des contacts sont établis avec des personnes ressources, et une recherche documentaire est effectuée. Elle a permis de réunir quelques travaux de recherche. La recherche sur ces outils de communication demeure quelque peu embryonnaire.

La seconde phase de travail, consacrée à des enquêtes sur le terrain, a débouché sur une enquête auprès de certains acteurs impliqués dans la production d'information. Elle a ciblé :

- ✓ Des journalistes eux-mêmes pour appréhender les difficultés qu'ils rencontrent dans la production d'informations sur les migrations.
- ✓ Des responsables éditoriaux (Directeur de radio, rédacteur en chef) pour appréhender la programmation. Cela permet aussi de confronter entre l'intérêt déclaré et l'intérêt réel comme indiqué dans la grille Zones d'enquête.
- ✓ Une analyse de contenu à travers les différentes grilles de programme.

L'échantillon prendra en compte les 32 radios associatives, communautaires et commerciales du Nord, du centre et du sud.

Le choix des régions de Gao, Tombouctou, Kidal est dû au fait qu'elles constituent le théâtre du conflit armé. En tenant compte de la situation de la région de Kidal où le problème d'insécurité persiste toujours avec la présence du MNLA, et l'absence de l'administration malienne, la présente étude n'a pas pu être réalisée dans la 8^{ème} région administrative du pays. Dès que les conditions sécuritaires le permettraient, une enquête complémentaire pourrait être faite.

Le choix de la région de Mopti s'explique par le fait qu'elle est la zone du Centre, donc considérée comme la ligne du front et à ce titre, elle accueille beaucoup de déplacés.

Dans la partie sud du Mali (Sikasso), la proximité et le partage des frontières avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire qui sont des pays d'accueil de réfugiés.

L'enquête sur le terrain s'est étalée dans la période du 5 au 20 mars 2013. Il n'y a pas eu de difficultés insurmontables. Dans les autres régions septentrionales et centrales du pays, les enquêteurs ont constaté une très grande disponibilité.

I- Paysage médiatique au Mali

Aujourd'hui, plus d'une soixantaine (60) de journaux paraît plus ou moins régulièrement dans le pays avec des tirages oscillant entre 500 et 3 000. On compte un peu plus de trois, vingt-cinq (325) radios en modulation de fréquence émettent, sur l'ensemble du territoire. Quelques radios de proximité peuvent être écoutées en streaming sur Internet. Les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal abritent cumulativement 72 radios contre 61 pour la région de Sikasso à elle seule.

Les radios sont associatives, communautaires ou commerciales. Il convient d'ajouter l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali (ORTM), l'organe public audiovisuel qui a une station nationale de radio avec ses 8 antennes régionales et la station nationale de télévision et une deuxième chaîne couvrant le district de Bamako. Cinq programmes étrangers (Radio France Internationale-RFI, British Broadcasting Corporation-BBC, la Voix de l'Amérique-VOA, Deutsch Welle-DW, Radio Beijing...) sont relayés par des organes nationaux.

Le paysage médiatique est animé par des professionnels organisés au sein d'associations et de regroupements d'intérêts et de défense de la liberté de la presse et du professionnalisme dont l'Union des Radios et Télévision libres du Mali qui regroupe en son sein près de 90 % des radios de proximité du pays. Il existe d'autres réseaux indépendants de radios communautaires. Il s'agit du Réseau de radios communautaires Kayira, de l'Association des radios communautaires (ARCOM), du groupe de radios TDM (Télédiffusion du Mali), etc.

Aspects économiques

La situation économique des organes de presse est précaire à l'image d'ensemble du pays. Cette situation est la conséquence d'un marché publicitaire quasi inexistant... Les organes médiatiques ne bénéficient pas d'avantage fiscal spécifique. Il y a une certaine méconnaissance des textes notamment dans le domaine fiscal.

Cela se ressent sur les conditions économiques de la majorité des journalistes qui bénéficient rarement de salaire décent et de couverture sociale.

Il existe une convention collective signée depuis 2009 par certaines associations. Mais elle n'est pas encore mise en application.

Aspects juridiques

Le Mali a adhéré ou ratifié plusieurs instruments juridiques internationaux relatifs à la liberté de presse et d'expression. L'environnement juridique et institutionnel des médias au Mali est caractérisé par une série de textes législatifs et réglementaires. Il y a la Constitution¹ de 1992, qui reconnaît et garantit la liberté de la presse.

Ensuite il y a la loi n° 047 du 7 juillet 2000 portant régime de la presse et délit de presse et la loi N° 2012-019/du 12 mars 2012 relative aux services privés de communication audiovisuelle. Il y a la Loi n°92-038 du 24 décembre 1992 portant création du Conseil Supérieur de la Communication, la Loi n°93- 01 du 06 janvier 1993 portant loi organique relative à la création du Comité National de L'Égal Accès aux Médias d'État. Il existe aussi des dispositions réglementaires mettant en place les Commissions nationales radio et télévision, le Comité de Gestion des Fréquences...

Les organes audiovisuels sont soumis au régime de l'autorisation conformément à l'article 17 de la loi N° 2012-019/du 12 mars 2012 relative aux services privés de communication audiovisuelle. Ce régime libéral est justifié par la nécessité d'identifier les promoteurs, de fixer leurs contributions dans les missions de service public contenues dans les cahiers de charges.

La loi N° 98-012 du 19 janvier 1998 régissant les relations entre l'administration et les usagers des services publics qui tient lieu de texte d'accès à l'information. Il n'est pas au sens strict une loi d'accès à l'information. Elle ne prend pas en compte certaines préoccupations spécifiques des métiers de l'information.

Les radios de proximité ont pour vocation d'informer, éduquer, sensibiliser et divertir la communauté qu'elles desservent. De ce fait, toutes les radios privées pourraient être reconnues d'utilité publique.

Le Décret n° 02-227/P-RM du 10 mai 2002 portant statuts type des services de radiodiffusion sonores par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence a classé les radios en deux grandes catégories : associatives et commerciales.

¹ La constitution dispose en son article 4 que : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion, d'expression et de création dans le respect de la loi. » « La liberté de presse est reconnue et garantie. Elle s'exerce dans les conditions fixées par la loi. L'égal accès pour tous aux médias d'État est assuré par un organe indépendant dont le statut est fixé par une loi organique. » (Article 7).

La radio associative est à but non lucratif. Elle ne tire pas l'essentiel de ses ressources de la publicité commerciale. Elle peut être une radio associative de type privé, communautaire ou confessionnelle.

Le décret n° 02-227/P-RM détermine les organes d'administration et de gestion des radios associatives ainsi que leurs missions. Il détermine également les ressources de financement qui sont :

- les cotisations des membres de l'association ou de la communauté ;
- les recettes spécifiques provenant de la diffusion d'émissions de sensibilisation, de messages et de communiqués d'ordre social ou d'intérêt collectif ;
- l'aide de l'État, des collectivités territoriales et partenaires ;
- les subventions, dons et legs.

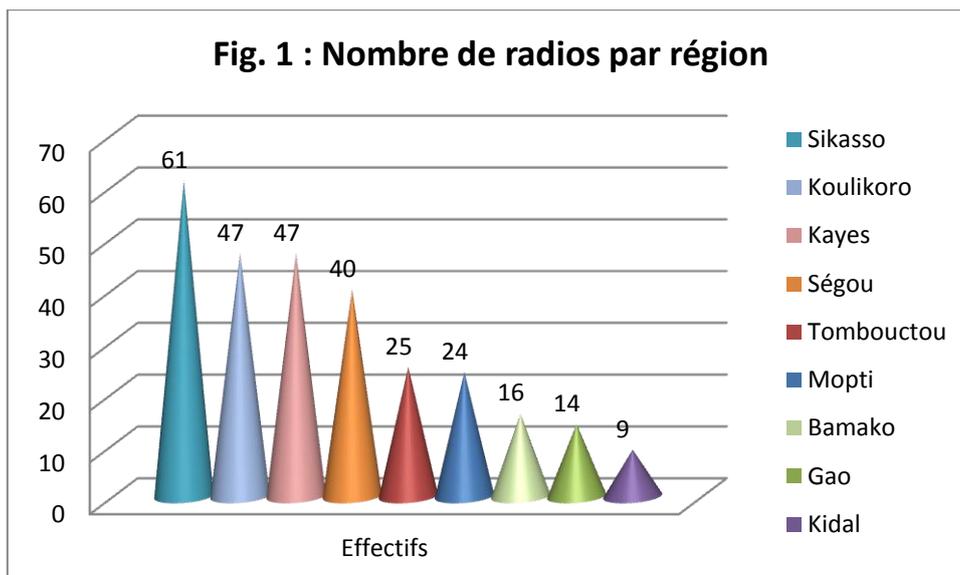
Il interdit toute aide en numéraire ou en nature, toute subvention, tout don et tout legs provenant d'un parti politique.

Le principe de l'aide à la presse a été adopté lors de la Conférence nationale 1991. Mais c'est seulement en 1996 que l'État a commencé à l'octroyer. D'un montant de 200 millions de Francs CFA, elle était répartie initialement comme suit : 75 millions de Francs CFA pour la presse privée ; 75 millions de Francs CFA pour les radios libres ; respectivement 10 millions de Francs CFA pour l'ORTM et l'AMAP ; 30 millions de Francs CFA pour la Maison de la Presse. L'aide publique accordée aux médias couvre moins de 10 % de leurs charges contre 45 % dans les années 1990.

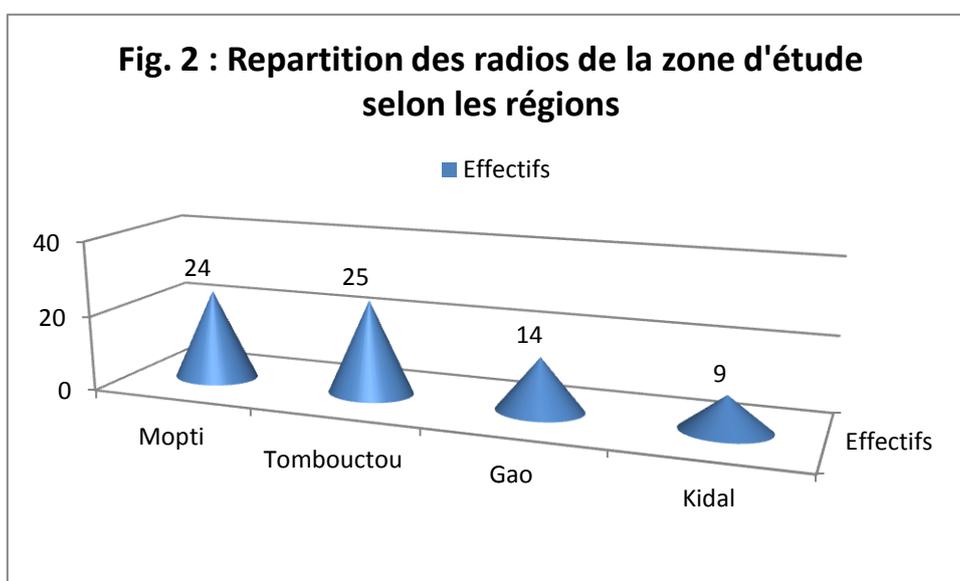
II- États des radios du Nord

Tableau N° 1 : relatif à la répartition des radios, selon les régions

Région	Effectifs	Proportion
Mopti	24	8,48 %
Tombouctou	25	8,83 %
Gao	14	4,95 %
Kidal	9	3,18 %
Sikasso	61	21,55 %
Ségou	40	14,13 %
Koulikoro	47	16,61 %
Kayes	47	16,61 %
Bamako	16	5,65 %
Total	283	100,00 %



Le graphique 1 nous donne la répartition des radios au Mali. La région de Sikasso est la plus ouverte à l'antenne avec 61 stations (21,55 %), les régions de Koulikoro et Kayes suivent avec 47 radios (16,61 %) chacune. Au milieu du tableau on retrouve la région de Ségou qui compte 40 radios soit 14,13 %. Tombouctou avec 25 (8,83 %) stations est talonnée par Mopti qui en dénombre 24 (8,48 %). Le District de Bamako à lui seul comptabilise 16 radios. La région de Gao pour sa part totalise 14 radios soit 4,95 %. La moins nantie en radios de proximité est Kidal qui en compte 9, ce qui représente 3,18 %.

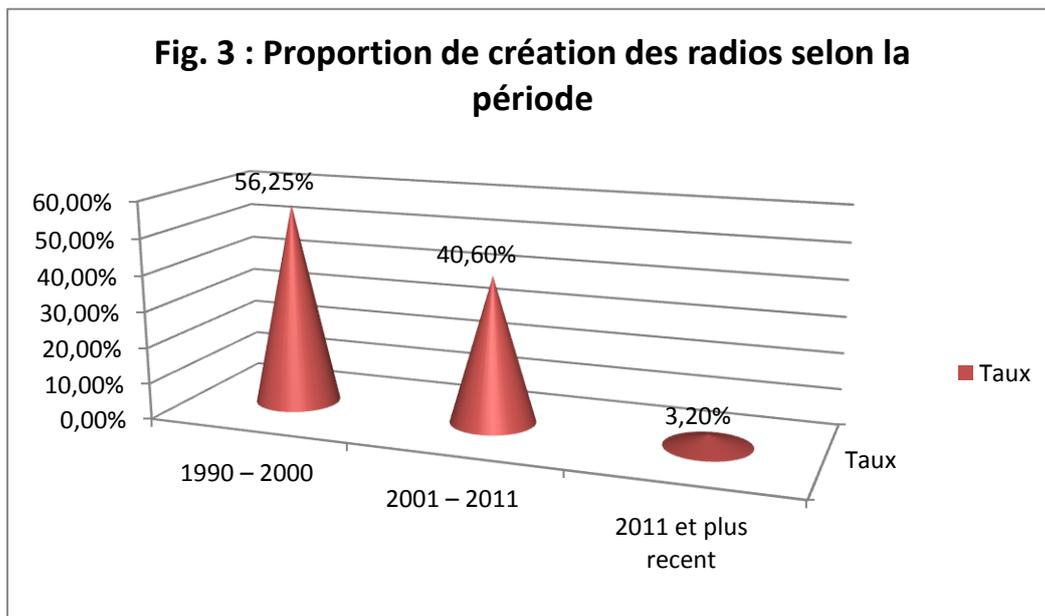


La répartition des radios dans les 4 régions montre que Tombouctou avec 25 stations sur une superficie de 497 926 km² est la mieux dotée, soit 34,72 % des radios existantes. En second lieu vient Mopti avec 24 radios sur un territoire de 82.000 km², soit 33,33 % du nombre total. La région de Gao pour sa part totalise 14 radios pour couvrir 176 715 km² (soit 13 % de la superficie nationale). La moins

nantie en radios de proximité est Kidal qui en compte 9, ce qui représente 12,5 %. Elles desservent les 67 638 habitants qui vivent sur 151,430 km²

Tableau N° 2 : Répartition des radios selon l'année de création.

Période	Taux
1990 – 2000	56,25 %
2001 – 2011	40,60 %
2011 et plus récemment.	3,20 %
Total	100,00 %



La lecture du graphique ci-dessus fait ressortir une croissance exponentielle du nombre de radios installées de façon entre 1990 et 2000. La tendance s'est beaucoup plus ralentie entre 2000 et 2011 avec une évolution numérique moins vertigineuse. Cela s'explique moins par le manque de fréquence dans la zone, que dans les difficultés inhérentes au financement de la mise en place de nouvelles radios et au fonctionnement de celles qui existent.

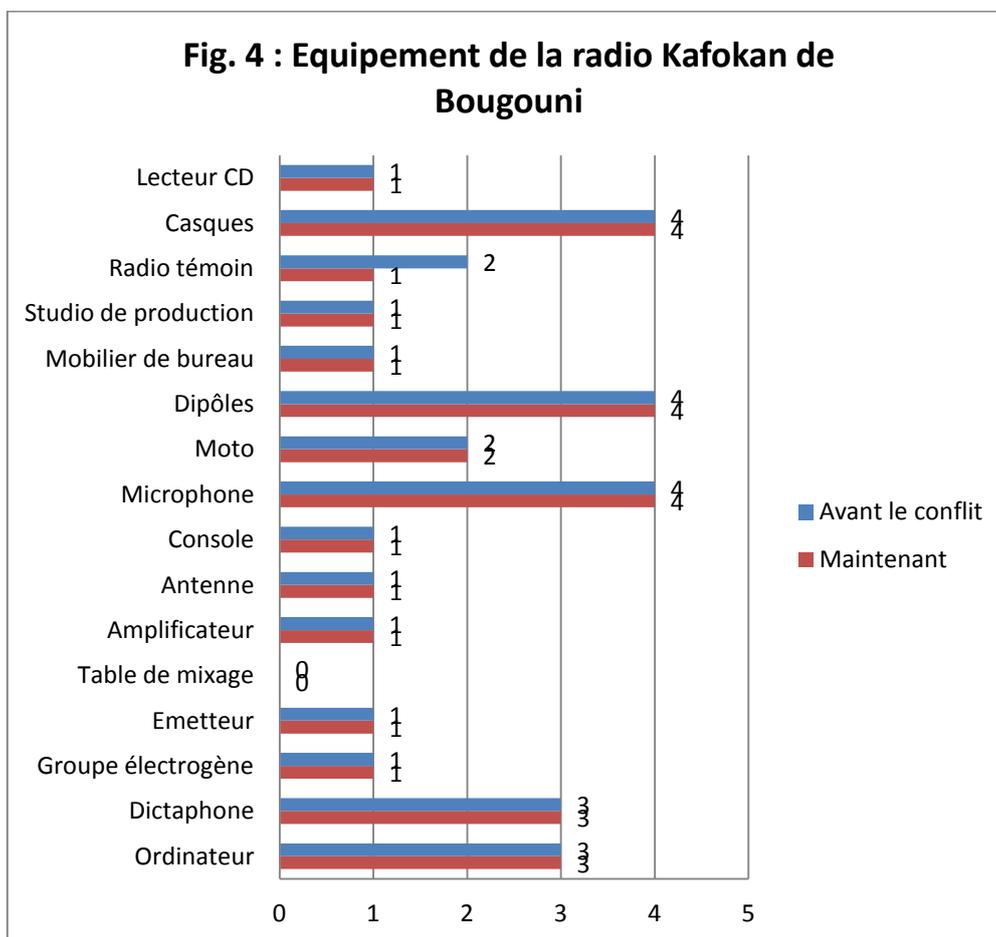
Équipements et matériel

La grande majorité des radios (près de 90 %) ont des équipements de production très sommaires (micros, casques, table de mixage, dictaphone, etc.) et de diffusion (consoles, émetteurs, etc.) utilisables présentant des besoins sérieux de maintenance. Ceci laisse paraître le niveau de précarité dans lequel évoluent les radios communautaires.

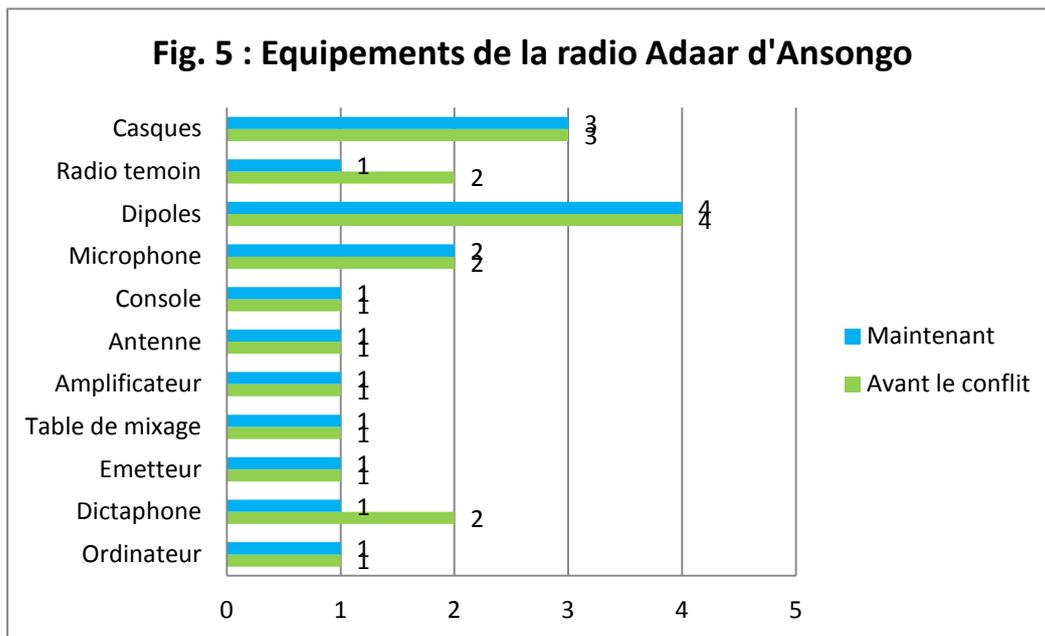
Selon les résultats les radios ont des fortunes diverses, elles ne sont pas au même niveau d'équipement selon la zone. Les radios d'ailleurs très nombreuses dans les principales villes sont relativement mieux équipées que celles en milieu rural. Les

équipements n'ont pas subi de dommage en termes de destruction pendant l'occupation.

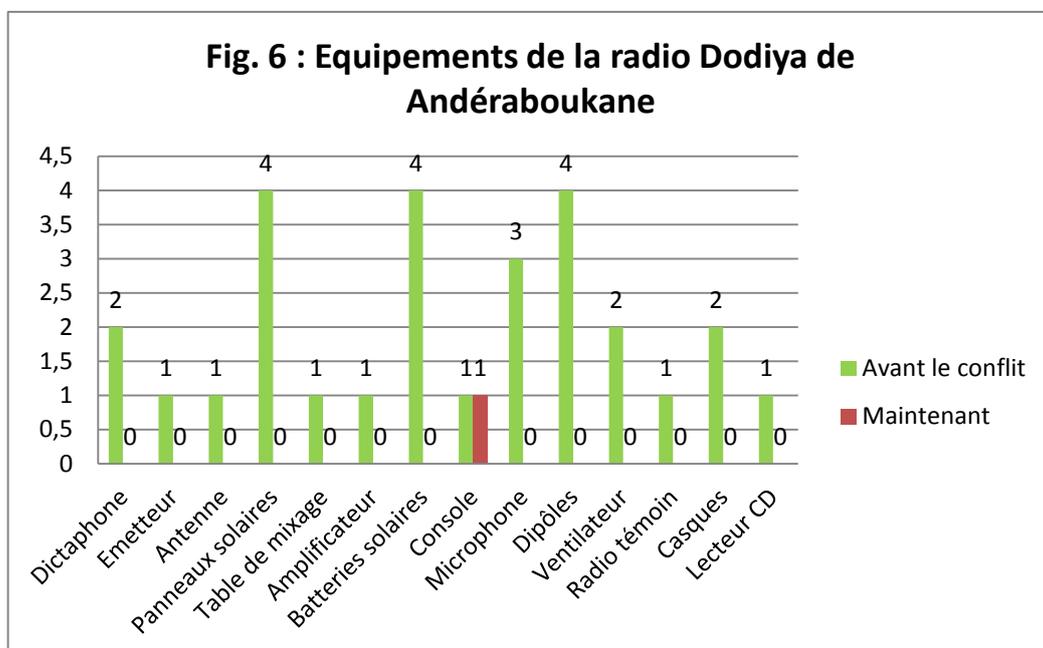
Très loin du théâtre, les radios du sud semblent, comme l'atteste le graphique suivant, bien équipées. La radio Kafokan de Bougouni est l'unique station enquêtée qui affirme avoir un studio de production.



Ce qui n'est pas le cas de la radio Adaar d'Ansongo qui dispose juste d'un ordinateur, d'un dictaphone, de deux microphones, de trois casques, d'une radio témoin, de quatre dipôles, d'une console, d'une antenne, d'un amplificateur, d'une table de mixage et d'un émetteur (cf. figure N° 4). Pendant le conflit, elle a perdu une radio témoin et un dictaphone.



Sur la trentaine de radios soumise à l'enquête, 6 radios ont été victimes d'actions de vandalisme pendant la période d'occupation. Elles ne fonctionnent toujours pas. Il s'agit de Hairé de Douentza, Jiguisigui de Kona, Abba de Youwarou dans la région de Mopti, Tahanit Tombouctou et Dodiya de Anderaboukane dans la région de Gao qui a vu tout son équipement enlevé. Dans la station, il ne reste que la console comme l'illustre le graphique ci-dessous :



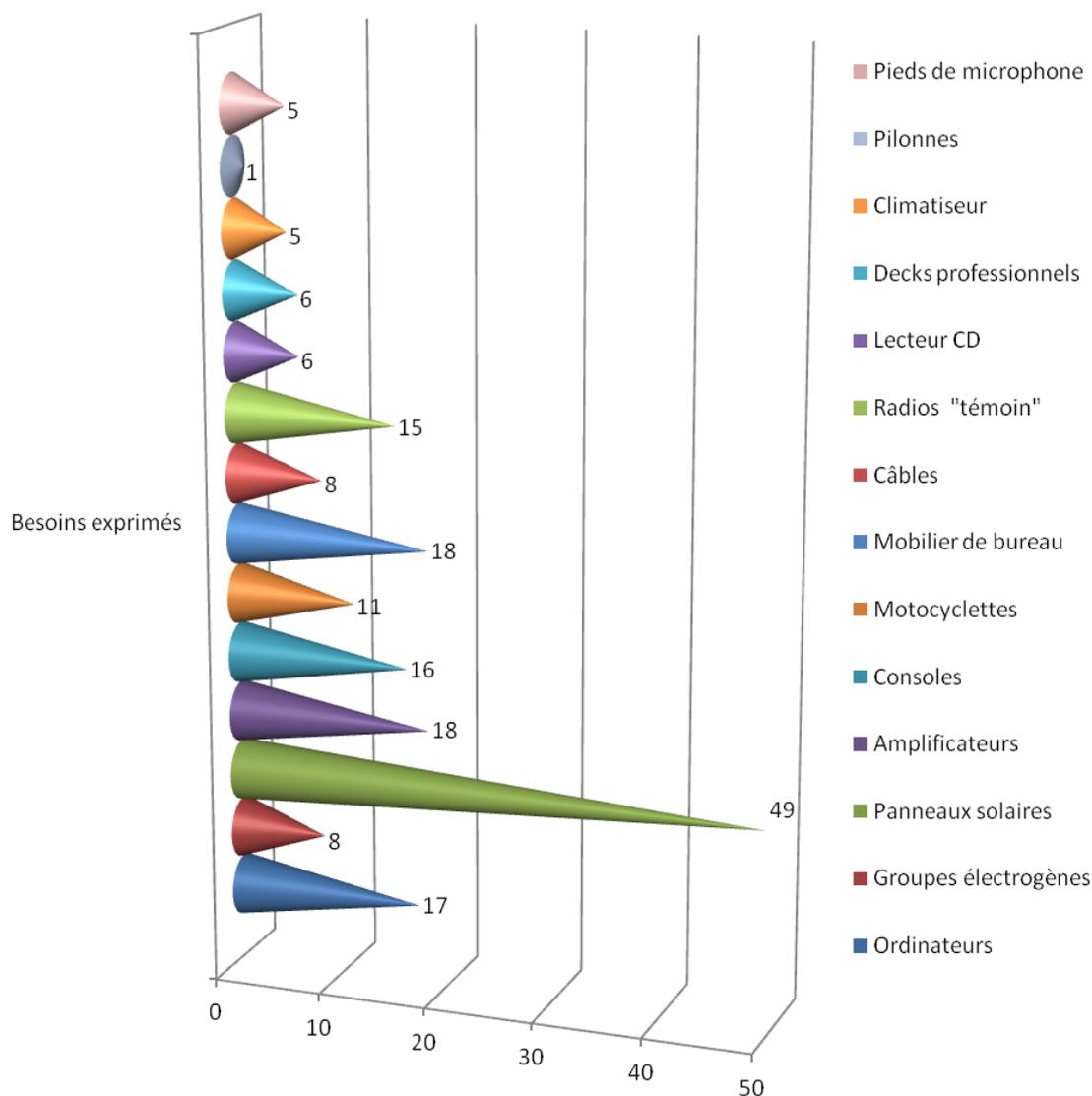
Il ressort de ce graphique que plusieurs radios (80,3) utilisent du matériel obsolète, vétuste. Ce matériel a été acquis par donation pour 78,5 % des radios. Seulement 21,5 % affirment avoir acheté le matériel neuf. Donc l'état des équipements et

matériel est un facteur explicatif très important de la forte demande exprimée par les radios comme l'indique le graphique ci-dessous.



Matériel de Radio Bingha de Diré couvert de poussière (Photo Saïbou TRAORE)

Fig. 7 : Besoins exprimés par les radios



À la lecture du graphique ci-dessus nous constatons que la demande la plus importante demeure la source d'énergie pour la radio avec les panneaux solaires, les batteries et les groupes électrogènes. Selon les enquêtés, dans la plupart des cas ces panneaux ont été simplement enlevés par les occupants. Cette forte demande s'explique par le fait que la société nationale d'électricité (Énergie du Mali) ne couvre pas tout le territoire Elle fournit de l'électricité à la capitale Bamako, les capitales régionales et certaines villes secondaires. Très peu fiable même avant le conflit, aujourd'hui le service d'électricité est encore plus aléatoire.

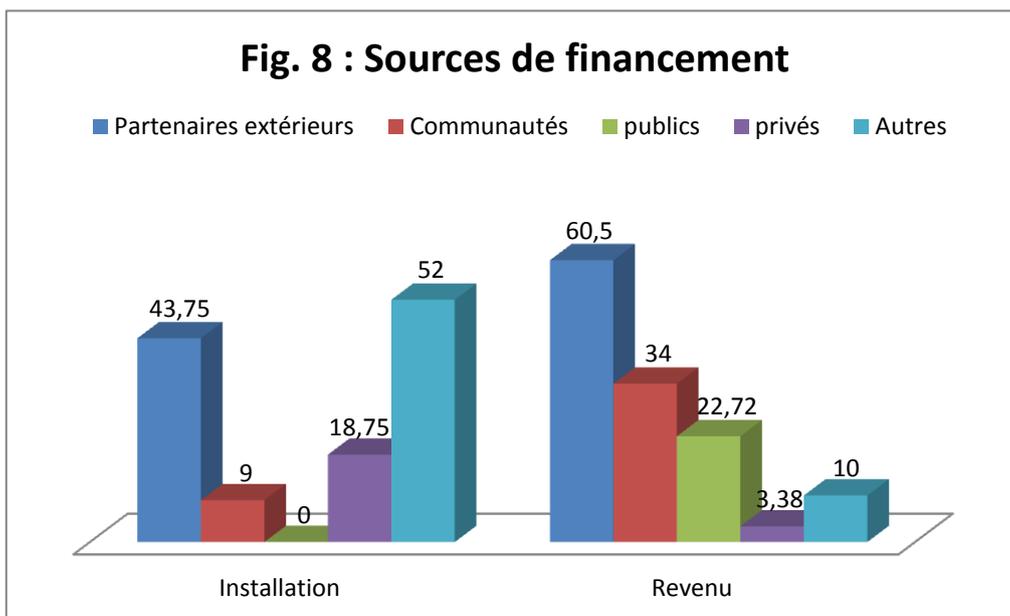


Radio Kodobadiko de Goundam (Photo Saïbou TRAORE)

Sources de financement

Tableau 4 : répartition du financement selon les origines

Origines des financements	Installation	Revenu
Partenaires extérieurs	43,75 %	60,5 %
Communautés publics	9%	3.4%
privés	0	22,72%
Autres	18,75%	3,38%
	52%	10%



43,75 % des radios enquêtées déclarent que leurs installations ont été financées en partie par des partenaires extérieurs. Une faible proportion de 9 % déclare avoir été financée au départ avec la contribution des communautés. 18,75 % disent être financées par des privés.

De la lecture du tableau on retient que le partenariat a joué un rôle de taille dans le financement des radios. Les populations à la base restent encore très timides dans le financement des entreprises de presse.

On retient qu'un pourcentage très important des radios tire leur revenu de l'assistance des partenaires (60.5 %). La subvention publique est aussi une source importante de revenu.

Pour l'année 2012, l'aide s'est élevée à 91 millions pour l'ensemble de la presse. Le montant dont bénéficie chaque organe dépend de sa conformité aux critères et du nombre de dossiers retenus.

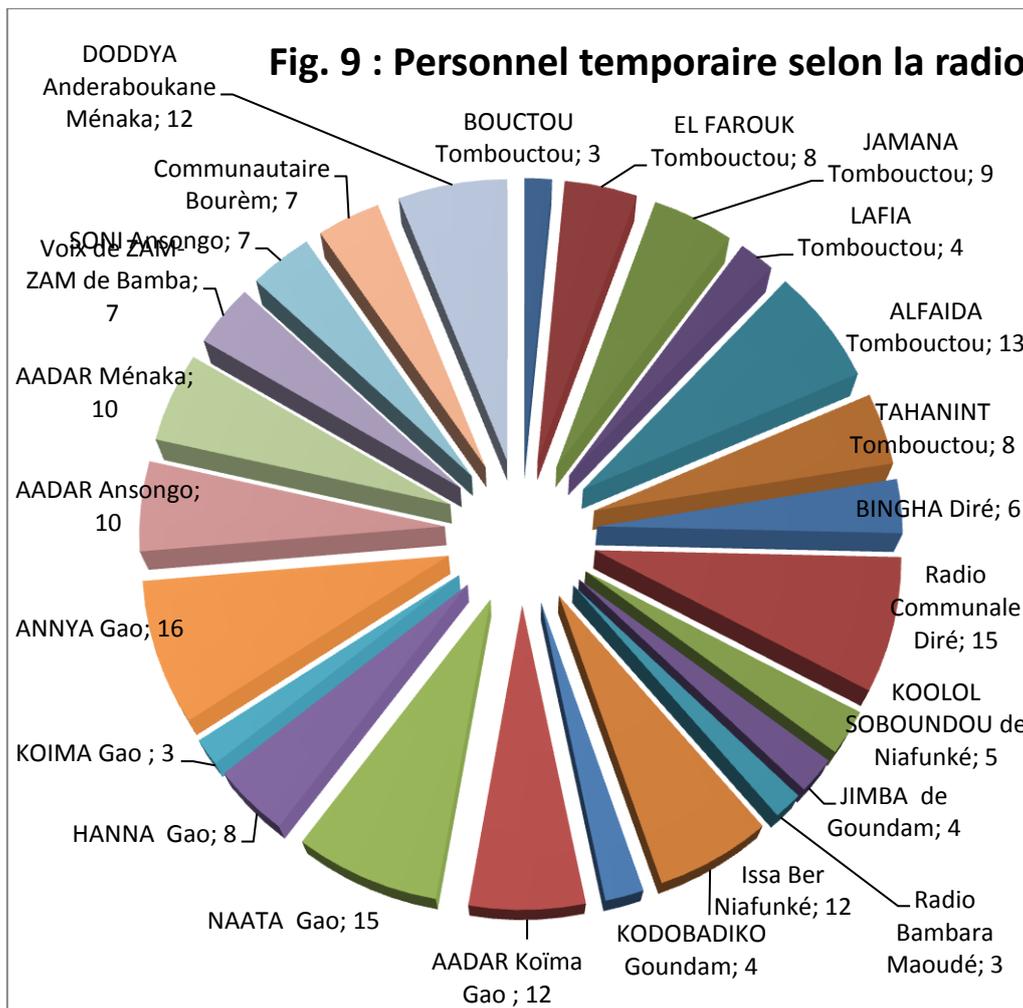
Les communautés participent faiblement à la constitution de ressources pour les radios. Les prestations qui portent sur la diffusion des avis sur la publicité sont une source moins importante. De cette activité, les radios ne tirent que 10 % de leur un revenu.

De façon générale, les radios interrogées ont du mal à couvrir leurs charges de fonctionnement par leurs recettes. Seules deux sur la quarantaine de radios interrogées estiment pouvoir couvrir leurs charges avec les recettes. Ces deux radios sont toutes du sud du Mali dans la région de Sikasso. Pire les communautés s'impliquent de moins en moins dans la gestion des radios. N'arrivant pas à générer des recettes qui puissent couvrir les charges, les chefs des stations se transforment en griots circonstanciels. Toutes les pratiques de négociations avec les organisations

ou les particuliers nantis sont bonnes pour permettre au personnel permanent de la radio d'être payé à la fin du mois.

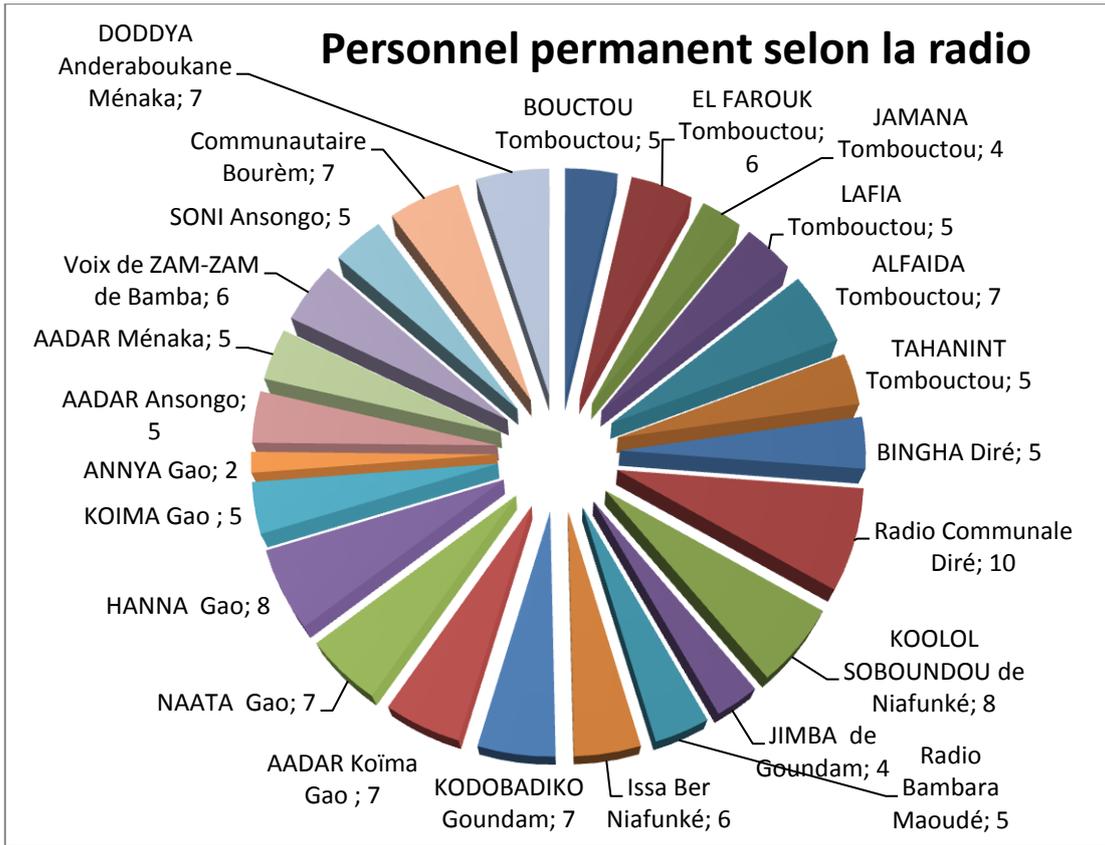
Organisation et gestion

Pour l'ensemble des radios ayant fait l'objet d'enquête travaillent 291 animateurs, 58 techniciens, et 45 journalistes. Cependant, il n'existe pas de journaliste conformément à la législation malienne dans 31 % des radios dont l'élite est surtout constituée d'enseignants qui ne répondent pas toujours aux critères édictés par l'article 4² de la Loi N° 00-046 du 7 juillet 2000 portant régime de la presse et délit de presse au Mali.

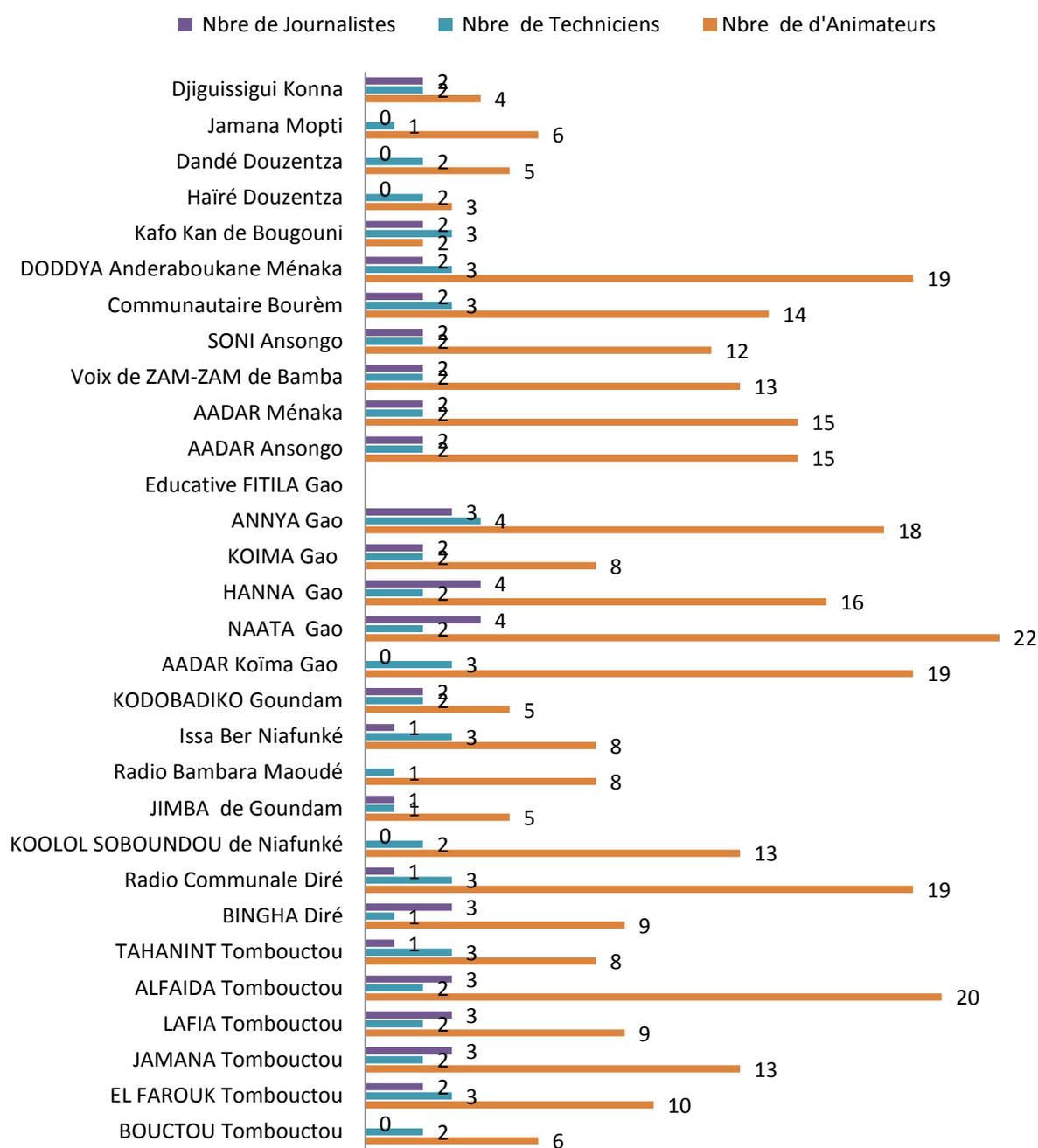


² « Le journaliste est celui qui, titulaire d'un diplôme de journalisme ou d'un diplôme d'études supérieures avec une année d'expérience professionnelle, a pour activité principale rétribuée la collecte, le traitement et la diffusion d'informations et de nouvelles, dans le cadre d'un organe médiatique public ou privé, écrit ou audiovisuel. »

Personnel permanent selon la radio



Répartition du personnel selon le statut et par radio



Selon les informations collectées sur terrain, théoriquement, à l'exception de quelques cas très isolés, les radios sont bien structurées et disposent d'un organigramme, comprenant et dispose d'un comité de gestion, d'un directeur exécutif, d'un directeur de programmes, d'un personnel permanent, et d'un personnel temporaire. À cela il faut ajouter des collaborateurs extérieurs. La moyenne des effectifs du personnel des radios se situe autour de 12 personnes.

L'ensemble des radios enquêtées totalise 769 personnes, dont 205 non permanents, pour 170 permanents. Cela donne par radio, une moyenne de 5 permanents contre 8 non permanents. Il convient de noter de ce personnel, beaucoup n'ont pas encore rejoint leur poste. Et les radios fonctionnent avec un effectif relativement réduit présentement.

Les personnels de plus de 87 % des radios enquêtées sont formés sur le tas dans des domaines aussi variés que « les techniques de production radiophonique », « les genres radiophoniques, », « la gestion administrative et financière des radios », « l'éthique et la déontologie du journaliste ».... Ces formations reçues semblent encore être au dessous des attentes. De ce fait, la formation du personnel des radios reste un des axes clés sur lesquels des appuis devraient être apportés pour leur permettre de mieux remplir leurs tâches. Environ 75 % des radios contactées ont exprimé des besoins de formation dans différents domaines. En plus des domaines traditionnels que sont le genre radiophonique, les techniques de production, l'informatique, les radios veulent recevoir la formation en gestion des conflits.

Charges de fonctionnement

Les frais d'électricité, de communication, les frais de production, les salaires ; les frais de maintenance des équipements constituent les principales charges incompressibles des radios. Selon les responsables, théoriquement, les salaires du personnel constituent la charge la plus importante pour les radios. Mais dans les faits c'est tout autre chose, car les recettes ne permettent pas une couverture salariale. « Alors chacun fait comme il peut pour joindre les deux bouts ». Le statut, la plus part des radios sont communautaires ou associatives ne leur permet pas de fonctionner comme une entreprise commerciale pouvant générer du profit. Toutes choses qui expliquent une très grande mobilité du personnel généralement débauché par les ONG et autres structures qui offrent de meilleures perspectives salariales.

Les programmes et leur impact

Plus de la moitié de la population du Nord est rurale donc directement concernée par les problèmes agricoles et de sécurité alimentaire ; les thèmes commerciaux, sanitaires, et environnementaux seraient des sujets de prédilection.

attentes et les observations de leurs auditeurs. Ceci se traduit de manière concrète par la rediffusion de certaines émissions, le réaménagement des horaires de diffusion en fonction des événements, le lancement de nouvelles plages... Les radios ont dans les différentes communautés produites des impacts réels dans différents domaines par exemple celui de la santé.

Avant le conflit, les programmes étaient tributaires des saisons de l'année et sont diffusés à des moments qui permettent d'atteindre un plus grand nombre d'auditeurs attentifs. Les programmes traitaient prioritairement de :

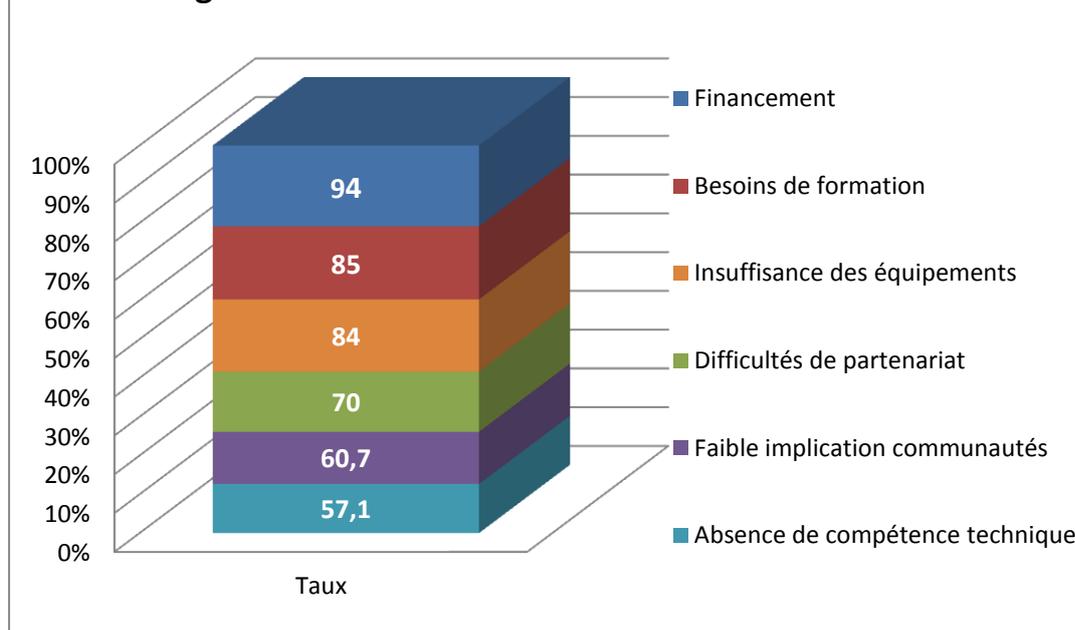
- ✓ l'agriculture à travers des émissions qui parlent des techniques culturales, des méthodes de mise en place d'engrais et d'intrants agricoles, des cultures de contre — saison dans leurs spécificités locales, des échanges d'expérience à travers des émissions débats avec assistance des spécialistes ou non, des reportages sur le terrain avec des groupements...
- ✓ Du règlement des conflits liés au problème d'eau pour les troupeaux, de pâturage, limites domaniales.
- ✓ Du commerce : les émissions concernent les transactions locales avec leurs connexions en termes de prix et d'approvisionnement en marchandises ; les ménagères, les artisans, les transporteurs routiers...
- ✓ La santé : le public est informé grâce à la radio de tous les endroits possibles d'un point de soin santé ; des campagnes de vaccinations.
- ✓ L'environnement : de toutes les approches de gestion de ressources naturelles impliquant les populations locales.

Les programmes musicaux spécialement sélectionnés et adaptés à la coloration locale, le journal parlé concis et élaboré sous auspices du directeur ou du rédacteur en chef ; les jeux, les divertissements ; la découverte du patrimoine locale à travers des interviews de sages ; de patriarches, de notables, de célébrités. Des plages seront également réservées aux émissions religieuses et les événements spéciaux tels que la fête de l'indépendance, le Ramadan, Noël, etc.

Principales difficultés de fonctionnement

Problèmes	Taux
Financement	94,00 %
Besoins de formation	85,50 %
Difficultés de partenariat	70,00 %
Faible implication communautés	60,70 %
Absence de compétence technique	57,10 %
Insuffisance des équipements	84,00 %

Fig. 11 : Difficultés de fonctionnement des radios



De façon globale, aussi bien celles les radios qui ont fait l'objet d'agression des occupants que celles ayant échappé au vandalisme souffrent du sous-équipement.

La radio communautaire finit par être l'affaire des seules responsables qui la dirigent. Rarement les collectivités (mairies, conseil de cercle ou conseil régional) s'intéressent à son fonctionnement. Attitude qui expose la radio aux difficultés de trésorerie de tout genre. Bon nombre de radios expriment ce besoin de mettre les communautés au centre de la production des émissions, mais manquent de moyen pour les atteindre.

Programmes et normes professionnelles

Une analyse des programmes des organes audiovisuels montre qu'il y a beaucoup plus de divertissements, marginalisant l'information et empêchant la population de s'intéresser à ses préoccupations réelles.

Si les reportages couvrent une variété de sujets concernant la vie publique nationale (Société, économie, politique, religion, culture, santé, sport, etc.), il est certain que l'aspect professionnel dans le traitement journalistique relève de l'amateurisme. De plus en plus, le traitement de l'information est aléatoire. Les violations des normes sont régulières et récurrentes ; informations non vérifiées, attaques personnelles...

Matériel et technique

Les aspects techniques se caractérisent par un manque de moyens de production et de moyens logistiques, l'exiguïté des locaux, l'installation anarchique, etc. pour 84 % des radios. La mauvaise qualité des équipements de diffusion occasionnent des interférences fréquentes et des brouillages préjudiciables au bon fonctionnement du

spectre des fréquences. On peut observer également, l'absence de techniciens qualifiés dans 57,1 % des cas. La modernisation des équipements de production, de diffusion permettra de produire des émissions de qualité à des coûts réduits.

Beaucoup de radios travaillent avec du matériel analogique à une période où autant la fréquence basse que la haute sont en train de passer au tout numérique. Aucune radio visitée ne possède un émetteur secours ou d'un groupe électrogène secours. La moindre panne au niveau d'un de ces appareils prive les populations d'émissions radio. Pour les zones couvertes par le réseau de l'énergie électrique, une panne de fourniture justifie l'arrêt des émissions de la radio.

Économie

Les stations de radiodiffusion souhaitent se mettre à la pointe de la technologie, mais sont confrontées au problème de moyens financiers selon 94 % des enquêtés.

La radio privée ne génère pas de ressources suffisantes pour faire face aux charges liées à son fonctionnement, même si beaucoup de radios n'ont pas pour vocation de réaliser des profits. Aussi, 70 % des radios éprouvent des difficultés pour trouver des partenaires

Sur le plan économique, les radios sont confrontées à deux contraintes majeures : l'auditoire et le marché. Si on peut affirmer que l'auditoire est très important sinon impressionnant, il n'en est pas de même pour le marché. Malheureusement, 60.7 % des radios reconnaissent la faible implication des bénéficiaires comme un frein à leur bon fonctionnement.

Le constat général est que les radios ne peuvent pas s'autofinancer à partir uniquement de leurs prestations payantes qui ne couvrent au meilleur des cas qu'environ 20 % des charges.

Formation

85,5 % jugent insuffisante la formation du personnel et relèvent des besoins de formation dans différents domaines. La radio privée ne draine pas pour le moment, suffisamment de journalistes ou de techniciens qualifiés. Le problème fondamental qui se pose là est leur encadrement régulier. Cela à travers des séminaires de formation thématique et des modules de formation ciblés. Pour la plupart, le personnel a un niveau relativement bas.

Le niveau de salaire ne s'améliore pas avec le contexte de crise institutionnelle et sécuritaire, les panélistes se préoccupent beaucoup plus pour les radios où certains agents ne bénéficient pas d'un salaire régulier. Un autre phénomène non négligeable vient se greffer : celui du bénévolat.

Recommandations

1. cultiver le professionnalisme chez le personnel responsable de l'information et des installations techniques au sein des radios ;
2. mettre en place un fonds de relance de la radio de proximité dans les régions du nord du Mali. Ce fonds appuiera le projet de création de centrale d'achat en cours à l'URTEL ;
3. organiser un forum national sur la radio communautaire, outil de la construction nationale : opportunités et menaces ;
4. Impliquer davantage les communautés (les élus communaux et régionaux) à la gestion des radios ;
5. rehausser l'aide à la presse en l'indexant au budget de l'État, en reconnaissance de la mission de service public ;
6. Mettre en place un cadre de concertation des partenaires techniques et financiers des radios du nord.

Conclusions

Au terme de cette étude exploratoire, il faut retenir que la démocratie malienne s'est construite en cultivant la liberté d'expression par la libéralisation des ondes. Il y a un peu plus de trois, vingt-cinq (325) radios en modulation de fréquence qui émettent, sur l'ensemble du territoire. La majorité des radios se sont installées entre 1990 et 2000. Les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal abritent cumulativement 72 radios contre 61 pour la région de Sikasso à elle seule.

Sur la trentaine de radios soumise à l'enquête, 6 radios ont été victimes d'actions de vandalisme pendant la période d'occupation. Elles ne fonctionnent toujours pas.

Même avec diverses fortunes, la grande majorité des radios (près de 90 %) disposent d'équipements de production très sommaires (micros, casques, table de mixage, dictaphone...) et de diffusion (consoles, émetteurs, etc.). Les équipements qui, pour la plus part des cas ont été offerts par des partenaires, n'ont pas subi de dommage en termes de destruction mais simplement enlevés pendant l'occupation. Beaucoup ont subi le coup des intempéries et surtout de l'âge. L'état des équipements et matériel est un facteur explicatif très important de la forte demande exprimée par les radios. La demande la plus importante demeure la source d'énergie pour les radios avec les panneaux solaires, les batteries et les groupes électrogènes.

Les radios du sud semblent, bien équipées, l'unique studio de production déclaré pendant l'enquête est installé à Bougouni.

On retient que le partenariat a joué un rôle de taille dans le financement des radios. Les populations à la base restent encore très timides dans le financement des entreprises de presse.

De façon générale, les radios interrogées ont du mal à couvrir leurs charges de fonctionnement par leurs recettes. Seules deux sur la quarantaine de radios interrogées estiment pouvoir couvrir leurs charges avec les recettes. Ces deux radios sont toutes du sud du Mali dans la région de Sikasso.

Pour l'ensemble des radios ayant fait l'objet d'enquête travaillent 291 animateurs, 58 techniciens, et 45 journalistes. Selon les informations collectées à l'exception de quelques cas très isolés, les radios sont relativement structurées. La moyenne des effectifs du personnel des radios se situe autour de 12 personnes. À cela il faut ajouter des collaborateurs extérieurs qui sont généralement plus nombreux. L'ensemble des radios enquêtées totalise 437 employés, dont 205 non permanents. Les personnels de plus de 87 % des radios enquêtées sont formés sur le tas dans des domaines très variés.

Les principales charges incompressibles des radios tels que les salaires, les frais d'électricité, les consommables... sont lourdes à supporter par les radios qui n'ont de source de revenu permanent.

Selon l'observation et l'analyse de la grille des programmes sur le terrain, les radios qui émettaient en moyenne 6 heures par jour avant la crise aujourd'hui, restent tributaires des sources d'alimentation électrique très fluctuantes et leur accessibilité très aléatoire par des populations.

Avant le conflit, les programmes étaient tributaires des saisons de l'année et sont diffusés à des moments qui permettent d'atteindre un plus grand nombre d'auditeurs attentifs. Les programmes traitaient prioritairement de l'agriculture, du règlement des conflits, du commerce, de la santé, l'environnement. Présentement, l'heure est à la sensibilisation.

Les principales difficultés de fonctionnement évoquées selon l'ordre d'importance ont pour nom, financement, besoin de formation, insuffisance des équipements difficultés d'établissement de partenariat, la faible implication des communautés, absence de compétence technique...

Annexes

REGION DE SIKASSO

N°	Noms des Radios	Lieux d'implantation et/ou de couverture	
		Cercles	Communes
1.	Radio Koury-Kan		Kouri
2.	Radio Bendé	Sikasso	
3.	Radio Miniankala	Koutiala	
4.	Radio Royal Fm		Yangasso
5.	Radio Teriya		Niena
6.	Radio Bédiana	Bougouni	
7.	Radio Arc en ciel	Bougouni	
8.	Radio Banam Dambé		Dogo
9.	Radio Sanso		Morila
10.	Radio Camara FM		Koumantou
11.	Radio Wassulu	Yanfolila	
12.	Radio Gouniakani		Kalana/Yanfolila
13.	Radio Terya	Niena	
14.	Radio Zégué	Kignan	
15.	Radio Dagnan		Fourou
16.	Radio Shiiyen	Yorosso	
17.	Radio Cikan	Kolondieba	
18.	Radio Benso	Kolondieba	
19.	Radio Wabehiyana		Klela
20.	Radio Dagna		Fourou
21.	Radio Baya	Sélingué	
22.	Radio voix de Sélingué	Sélingué	
23.	Radio Kouri Koukan		Kouri
24.	Radio Lotana		Zégoua
25.	Radio Danaya		Zégoua
26.	Kayira VI	Bougouni	
27.	Radio Badenya	Sikasso	
28.	Radio rurale Ben-So	Kolondieba	
29.	Radio Nieta	Koutiala	
30.	Radio Folona	Kadiolo	
31.	Radio Kenedougou	Sikasso	
32.	Radio Bediana	Bougouni	
33.	FM Horizon Tata Kan	Sikasso	
34.	Chaine 2	Sikasso	
35.	Radio UYESU	Koutiala	
36.	Radio Kafo Kan (Arcom)	Bougouni	
37.	Radio Jamana	Koutiala	
38.	Radio yeelen (Kayira)	Kadiolo	
39.	La voix de Konlondeiba	Kolondieba	
40.	Bani mon tie	Bougouni	
41.	Kayira II	Koutiala	

42.	Sika FM	Sikasso	
43.	Dalla FM		Koumantou
44.	Yankadi	Kadiolo	
45.	Koussan FM	Yanfolila	
46.	Shinyen	Yorosso	
47.	Cimprogo		Sanzana
48.	Baya		Kangaré
49.	Yeredon II		Koury
50.	Kledu	Sikasso	
51.	Kayira	Kolondieba	
52.	Jatiguiyouma		Niakourazana
53.	Wonatan		Kourouma
54.	Djiguiya		Zegoua
55.	Yankadi		Misseni
56.	Yeredon	Koutiala	
57.	Tropic FM, la voix du mamelon	Sikasso	
58.	Radio communautaire		Koumantou
59.	Station régionale	Sikasso	
60.	Fouta FM	Yanfolila	
61.	Koulé FM	Koutiala	

RÉGIONS DE MOPTI

N°	Noms des Radios	Lieux d'implantation et/ou de couverture	
		Districts/Cercles	Communes
211	Jamana	Mopti	
212	Karoual	Sevaré	
213	Kounari		Sévaré
214	Station Régionale ORTM	Mopti	
215	Dandè	Douentza	
216	Baguinè	Bandiagara	
217	Séno	Bankass	
218	Jamana	Djénné	
219	Orona	Koro	
220	Sindièré	Koro	
221	Bèldohorè	Téninkou	
222	Debo	Mopti	
223	Station régionale ORTM		
224	Kayira VII	Bankass	
225	Dande	Douentzan	
226	Delta radio	Mopti	
227	Saghan	Mopti	
228	Kaourale	Sevaré	
229	Diaka Kene Yeelen	Teninkou	
230	Belehore	Teninkou	
231	Abba FM	Youwarou	
232	Dande Dora	N'Gourma/DTZA	
233	Radio communautaire	Koro	
234	Togouna FM	Badiagara	

RÉGION DE TOMBOUCTOU

N°	Noms des Radios	Lieux d'implantation et/ou de couverture	
		Districts/Cercles	Communes
235	Jimba	Goundam	
236	Bouctou	Tombouctou	
237	Baricobé	Diré	
238	Bingha	Diré	
239	Diiri	Diré	
240	Issa Ber	Niafunké	
241	Koolol Soboundou	Niafunké	
242	Alhabar	Gourma Rarhous	
243	Lafia		Léré
244	Communautaire		Ber
245	Berray		Bourem Inaly
246	Communautaire	Gourma Rarhous	
247	Jamana	Tombouctou	
248	Station Régionale ORTM	Tombouctou	
249	Jimba	Goundam	
250	Barikobè	Diré	
251	Bingha	Diré	
252	Issalane		Ber
253	Voix du Gourma	Gossi	
254	Télé	Goundam	
255	Thiocky	Tonka	
256	Lerneb		Lerneb
257	Radio communautaire		Kremiss
258	Station régionale ORTM	Tombouctou	
259	Elfarouk	Tombouctou	

RÉGION DE GAO

N°	Noms des Radios	Lieux d'implantation et/ou de couverture des radios	
		Districts/Cercles	Communes
	Radio Aadar	Gao	
6	Radio Koima	Gao	
6	Radio Naata	Gao	
6	Station Régionale ORTM	Gao	
6	Radio communautaire Doodya		Anderboucane
6	Radio Rurale de Ménaka	Ménak	Ménaka
6	Radio Aadar	Ménaka	Ménaka
6	Radio communautaire de Bourem		Bourem
6	Radio Naata	Gao	
7	Aadar		Ansongho
7	Annia	Gao	
7	Hanna	Gao	

7	Tidarfit	Menaka	
7	Station régionale ORTM	Gao	

RÉGION DE KIDAL

N°	Noms des Radios	Lieux d'implantation et/ou de couverture	
		Districts/ Cercles	Communes
75	Radio la voix de Tilemsi		Almoustrat
76	Radio Tamassalat	Tessalit	
77	Radio Voix de Timetrine		Inabag
78	Radio voix d'Anefif		Anefif
79	Radio Tadamakat		Essouk
80	Radio Aadar	Kidal	
81	Tizdass	Kidal	
82	Station régionale ORTM	Kidal	
83	EFES	Kidal	